

République Française  
Département Sarthe (72)  
Commune de Marçon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	13

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 24 Mars à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 17/03/2023. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 17/03/2023.

**Présents** : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, Mme GAGNARD Sylvie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GODREAU Bruno à M. DAUDIN Francis

Excusé(s) : M. CHARDRON Yann, M. GHYAMPHY Koffi

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme GOURIOU Véronique

2023/030 – Ecoquartier - Etude de faisabilité - Convention de prestation de services - Sarthe Habitat

Vu la délibération n° 2021/066 en date du 28 mars 2021 autorisant Mme le Maire à lancer les études pour l'écoquartier intergénérationnel en accompagnement de la DDT 72, du CAUE, du CEAS72 ;

Mme le Maire présente le projet de convention de prestation de service de Sarthe Habitat pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un écoquartier et demande l'avis du Conseil Municipal sur le lancement de cette étude.

Cette étude permettra à la Commune de diversifier l'offre de logements, via les missions suivantes :

- aménagement du foncier d'ensemble
- découpage en macro-lots :
  - pour un espace de jeux extérieurs
  - pour la construction d'environ 7 logements locatifs sociaux
  - pour la construction de 6 logements locatifs sociaux en habitat inclusif
  - pour la construction d'une salle à destination - tout ou partie - des logements en habitat inclusif
- estimations financières :
  - des travaux de viabilisation
  - des travaux de construction des logements locatifs sociaux
  - des travaux de construction des logements locatifs sociaux en habitat inclusif
  - des travaux de construction de la salle

- des travaux de réhabilitation de 4 logements en logements inclusifs
- réalisation d'un plan de masse de l'opération d'ensemble pour une à deux hypothèses d'aménagement
- étude hydraulique du terrain.

Le pôle petite enfance est prévu dans le cadre de la construction ERP – établissement recevant du public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de lancer une étude de faisabilité pour l'aménagement de l'écoquartier ;
- d'émettre un avis favorable sur le lancement de l'étude de faisabilité par Sarthe Habitat.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 01/04/2023

Le Maire

Monique TROTIN



Secrétaire de séance  
Mme GOURIOU Véronique

